

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 juillet 2022

Délibération n°2022-19 portant actualisation de la liste d'attribution des logements par nécessité absolue de service

- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le décret n°2012-752 du 9 mai 2012 ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure, article 20 ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 31 décembre 2020 fixant les listes de fonctions des établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation prévues aux articles R. 2124-65 et R. 2124-68 CG3P ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** l'avis rendu par le comité technique de l'ENS le 23 juin 2022 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la liste actualisée des concessions de logement de fonction attribuées par l'ENS.

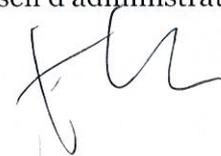
Nombre de membres en exercice : 26

Présents et connectés : 15	Pour : 22
Procurations : 7	Contre : 0
Votants : 22	Abstention(s) : 0

Fait à Paris, le 7 juillet 2022

Le Président du conseil d'administration

François HARTOG



Annexe : Liste actualisée des concessions de logement à l'École normale supérieure.

Mise en ligne le : 7 juillet 2022

ACTUALISATION DES CONCESSIONS DE LOGEMENTS PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

Numéro de logement	Fonction et affectation	Adresse	Type de logement	Nombre de personne(s) occupant le logement	Superficie m2	Evolution CA 15 mars 2021	Evolution CA 7 juillet 2022	Type d'astreinte
FA201	Directeur	45 rue d'Ulm 75005 Paris	F3	3	104	RAS	Départ prévu au 30 juin 2022	Responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site
D306	Responsable de service/ SPS	45 rue d'Ulm 75005 Paris	F3	2	78	RAS	Départ prévu au 30 juin 2022	Responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site
A528	Responsable adjoint/Service logistique	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F3	1	58	RAS	RAS	Responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site
A608	Responsable adjoint du service/Service patrimoine	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F4	2	71	RAS	RAS	Responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site
A602	Responsable Service patrimoine	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F4	1	73	RAS	RAS	Responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site
A603	Econome de flux - service patrimoine	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F3	1	60	Affectation du logement au titre de la NAS/Administrative Arrivée au 1er mars 2021	RAS	Responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site
A601	Plombier-chauffagiste/Service patrimoine	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F3	2	58	RAS	RAS	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
A526	Plombier/service patrimoine	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F3	2	57	RAS	RAS	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
A606	Menuisier/Service patrimoine	44/48 rue d'Ulm 75005 Paris	F4	4	73	RAS	RAS	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
L35C	Electricien/Service patrimoine	1, rue Maurice Arnoux 92190 Montrouge	F3	3	63	RAS	Départ au 17 juillet 2022	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
L23N	Plombier, installation thermiques/Service patrimoine	1, rue Maurice Arnoux 92190 Montrouge	F4	6	84	RAS	RAS	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
L18R+L18Q	Peintre/Service patrimoine	1, rue Maurice Arnoux	F5	7	110	RAS	RAS	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
L20U	Responsable adjoint du pôle technique/Service logistique	1, rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge	F4	3	80	RAS	RAS	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes
L22M	Technicien/service patrimoine	1, rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge	F5	7	98	Arrivée au 9 janvier 2021	Départ au 20 août 2021	Agent assurant une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes